



Pays d'Armagnac

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Procès-verbal du Comité Syndical

Séance du lundi 12 Avril 2021

18h00 Salle des Fêtes de Rozès

Présents : M. BARSACQ Franck, BEYRIES Philippe, BOISON Maurice, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET Isabelle, CAMAZZOLA Robert, DUCLAVE Jean, ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, DHAINAUT Annie (suppléante de Mme LABORDE Martine), MELIET Nicolas, NETO Barbara, THIEUX-LOUIT Véronique, TINTANÉ Isabelle, M. TOUHE-RUMEAU Christian

Excusés : M. DESJARDINS Lionel, DUBOS Patrick, DURONT Didier

Procurations : Mme MAURAS Marie-Claude à Philippe BEYRIES

Nombre de délégués en exercice	21
Nombre de présents	17
Nombre d'excusés	3
Nombre de procurations	1

Le Président, M. Michel GABAS, préside ce Comité Syndical. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme Isabelle CAILLAVET est désignée secrétaire de séance.

PARTIE 1

Projets et actions du PETR

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Délibération n°1 : Approbation de la demande d'aide « Animation des démarches de Transition du PETR – Année 2021 »

Le PETR du Pays d'Armagnac, porteur d'un Contrat de Transition Ecologique, a décidé de se doter de moyens humains afin d'accompagner les démarches territoriales de transition en termes d'énergie et de mobilités d'une part, d'alimentation d'autre part. Deux agents ont ainsi été recrutés en 2020. La présente opération consiste en la mise en oeuvre des missions de ces 2 agents pour l'année 2021.

S'agissant de la chargée de mission Energie et mobilités :

- Accompagner les démarches mutualisées de Plans Climat Air-Energie Territorial (PCAET) dans les EPCI qui constituent le PETR ;
- Contribuer à structurer une filière de méthanisation viable sur les plans agronomique, technique et économique en valorisant la biomasse d'origine agricole ainsi que les infrastructures industrielles de transport (TEREGA) et de distribution (GRDF) présentes sur le territoire ;
- Contribuer à structurer une filière bois-énergie viable sur les plans forestier et économique en valorisant la forêt armagnacaise (25 000 ha), en mobilisant les consommateurs d'énergie publics et privés et en lien avec l'animation bois-énergie du Gers qui doit réaliser une étude prospective en 2020 ;
- Contribuer à développer le parc photovoltaïque, notamment en structurant des coopératives citoyennes ;
- Contribuer à valoriser la géothermie dans le périmètre favorable ;
- Accompagner et soutenir la rénovation énergétique du bâti ancien public et privé en lien avec l'espace info énergie et les OPAH ;
- Impulser des projets pilotes qui ont une valeur d'exemple afin d'enclencher une dynamique. En matière de mobilité :
- Faire le lien entre production locale d'énergie et mobilité grâce au "bio-GNV"

- Valoriser le pôle d'excellence automobile de Nogaro ;
- Proposer de nouvelles alternatives à la voiture individuelle : suivi du schéma directeur vélo, solution d'auto-partage ou de covoiturage, développement des mobilités douces notamment dans les bourgs-centre d'Armagnac ;
- Toutes autres tâches nécessaires à la mise en œuvre du projet de transition énergétique qui pourront émerger au cours du projet.

S'agissant du chargé de mission Alimentation :

- Etablir un diagnostic du contexte alimentaire territorial à l'échelle du Pays d'Armagnac ;
- Participer à l'élaboration des axes stratégiques et des projets opérationnels du Projet Alimentaire Territorial (PAT) ;
- Identifier, mobiliser et impliquer les acteurs clés liés à la thématique ;
- Animer des actions d'information, communication, sensibilisation à destination des publics cibles du PAT ;
- Organiser et animer un COPIL visant à assurer une co-construction du projet ;
- Coordonner les différents projets et actions en recherchant les financements nécessaires à leur réalisation ;
- Assurer une veille d'information sur la thématique de l'agriculture et de l'alimentation durable et de proximité ;
- Toutes autres tâches nécessaires à la mise en œuvre du projet alimentaire territorial qui pourront émerger au cours du projet.

Le coût total prévisionnel de l'opération se monte à 112 066,70 € HT.

Le plan de financement de l'opération s'établit comme suit :

Europe	53 792,01 €	48,0 %
Etat / DRAAF (acquis)	4 933,60 €	4,4 %
ADEME (acquis)	23 800,00 €	21,2 %
Autofinancement	29 541,09 €	26,4 %
TOTAL HT	112 066,70 €	100 %

Le Président propose de demander une subvention de 53 792,01 € au programme européen LEADER.

Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 18 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION :

- **APPROUVE** la demande de subvention au programme européen LEADER pour l'animation des démarches de Transition du PETR et le plan de financement correspondant ;

- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents afférents à cette demande.

PARTIE 2

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

Délibération n°2 - Adoption du procès-verbal de la séance du 2 avril 2021

Le procès-verbal de la séance du 2 avril 2021 a été adressé par courrier électronique aux membres du Comité Syndical en date du 8 avril 2021. Les délégués avaient jusqu'au 12 avril 2021 pour transmettre leurs éventuelles remarques. Monsieur le Président informe qu'il n'a reçu aucune modification. Il demande si les membres du Comité souhaitent apporter des compléments.

Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 15 voix Pour, 0 Contre, 3 Abstentions (M. GOUANELLE Vincent, BARSACQ Franck, TINTANÉ Isabelle) :

Adopte le procès-verbal de la séance du 2 avril 2021 sans modification.

Délibération n°3 : Budget principal - Adoption du budget primitif 2021

Le budget primitif du PETR du Pays d'Armagnac, qui est soumis à l'approbation du Comité Syndical est équilibré en section de fonctionnement à 1 144 202,29 € et en section d'investissement à 427 670,03 €.

La présentation de ce budget primitif fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors de la séance du Comité Syndical du 2 avril 2021. Ce débat a fixé les priorités de l'exercice 2021 qui président à l'élaboration du budget primitif. Le Président les rappelle :

- **LA REFONDATION DU PROJET DE TERRITOIRE** et l'élaboration des nouveaux contrats pluriannuels qui en découlent dont :
- Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) initié par l'Etat ;
 - Le Contrat Territorial Occitanie (CTO) initié par la Région ;
 - Le programme LEADER initié par l'Europe ;
 - Les nouvelles opportunités offertes au travers des appels d'offres lancés par les différents partenaires institutionnels dans les domaines couverts par le projet de territoire.

→ **LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ET DES SERVICES du PETR** en renforçant les liens opérationnels avec les Communautés de Communes et les Communes :

- Concrétisation des nouvelles ambitions en matière de développement touristique et culturel, tout particulièrement la création d'un Office de tourisme unique à l'échelle du Pays d'Armagnac fusionnant les 4 offices intercommunaux actuels ;
- Accompagnement de la transition énergétique et écologique :
 - Assister les Communautés de Communes dans l'élaboration de leur plans Climat ;
 - Accompagner et conduire des actions pilotes dans les domaines de l'énergie et de la mobilité ;
 - Elaborer et mettre en œuvre un « projet alimentaire territorial » ;
 - Valoriser le patrimoine naturel dont les sites Natura 2000.
- Poursuite du déploiement du service ADS ainsi que la mise en place de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme.

→ **LA REEVALUTION DES PARTICIPATIONS ASSURANT LE FONCTIONNEMENT DU PETR**, inchangée depuis 5 ans, qui se justifie au regard de l'évolution des charges de personnel et de structure du PETR ainsi que de l'anticipation des amortissements des opérations en section d'investissement. Il est proposé de porter cette cotisation à 3,50 € par habitant à partir de 2021 (au lieu de 3 €/hab).

Le projet de budget primitif 2021 s'établit comme suit :

Note : le détail des sections de fonctionnement et d'investissement, en dépenses et en recettes, a été adressé aux membres du Comité Syndical.

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	190 406,65	144 428,32	45 978,33	75	272 812,00	162 760,48	110 051,52	59	327 814,00		327 814,00	20,2
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	5 500,00	2 887,71	2 612,29	52	5 050,00	5 857,26	-807,26	115	9 800,00		9 800,00	94,1
61 - SERVICES EXTERIEURS	155 106,65	117 463,23	37 643,42	75	230 312,00	138 098,93	92 213,07	59	290 064,00		290 064,00	25,9
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	29 800,00	24 077,38	5 722,62	80	37 450,00	18 804,29	18 645,71	50	27 950,00		27 950,00	-25,4
012 - Charges de personnel et frais assimilé	328 200,00	314 448,89	13 751,11	95	400 000,00	368 602,11	31 397,89	92	463 082,00		463 082,00	15,8
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS						4 359,90	-4 359,90	0	2 000,00		2 000,00	0,0
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM	5 200,00	5 453,81	-253,81	104	6 100,00	8 296,44	-2 196,44	136	9 946,00		9 946,00	63,0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	323 000,00	308 995,08	14 004,92	95	393 900,00	355 945,77	37 954,23	90	451 136,00		451 136,00	14,5
65 - Autres charges de gestion courante	17 000,00	15 883,96	1 116,04	93	17 000,00	16 025,86	974,14	94	23 500,00		23 500,00	38,2
66 - Charges financières	800,00	583,82	216,18	72	700,00		700,00	0	1 200,00		1 200,00	71,4
Total dépenses réelles	536 406,65	475 344,99	61 061,66	88	690 512,00	547 388,45	143 123,55	79	815 596,00		815 596,00	18,1
Total dépenses d'ordre	211 040,47	2 144,51	208 895,96	1	276 640,29	3 441,50	273 198,79	1	328 606,29		328 606,29	18,8
Total dépenses de fonctionnement	747 447,12	477 489,50	269 957,62	63	967 152,29	550 829,95	416 322,34	56	1 144 202,29		1 144 202,29	18,3

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et vente	114 602,70	114 558,04	44,66	99	141 500,00	141 004,44	495,56	99	148 860,00		148 860,00	5,2
74 - Dotations, subventions et participations	470 700,00	472 290,38	-1 590,38	100	550 217,00	442 944,57	107 272,43	80	686 809,00		686 809,00	24,8
75 - Autres produits de gestion courante	3 916,80	3 999,24	-82,44	102	4 000,00	4 856,14	-856,14	121	5 500,00		5 500,00	37,5
013 - Atténuations de charges	50,00		50,00		50,00	156,54	-106,54	313	100,00		100,00	100,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	158 177,62	158 177,62	0,00	100	271 385,29	271 385,29	0,00	100	302 933,29		302 933,29	11,6
Total recettes réelles	747 447,12	749 025,28	-1 578,16	100	967 152,29	860 346,98	106 805,31	88	1 144 202,29		1 144 202,29	18,3
Total recettes de fonctionnement	747 447,12	749 025,28	-1 578,16	100	967 152,29	860 346,98	106 805,31	88	1 144 202,29		1 144 202,29	18,3

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement		271 535,78	-271 535,78			309 517,03	-309 517,03	0				

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Déficit d'investissement reporté	8 138,20	8 138,20	0,00	100	150,49	150,49	0,00	100	17 765,74		17 765,74	999,9
20 - Immobilisations incorporelles	5 500,00	3 990,00	1 510,00	72	71 280,00	1 252,80	70 027,20	1	101 520,00		101 520,00	42,4
21 - Immobilisations corporelles	207 730,47	499,00	207 231,47		277 354,29	20 599,44	256 754,85	7	306 384,29	2 000,00	308 384,29	11,2
Total dépenses réelles hors opérations	221 368,67	12 627,20	208 741,47	5	348 784,78	22 002,73	326 782,05	6	425 670,03	2 000,00	427 670,03	22,6
Total dépenses d'investissement	221 368,67	12 627,20	208 741,47	5	348 784,78	22 002,73	326 782,05	6	425 670,03	2 000,00	427 670,03	22,6

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 328,20	10 332,20	-4,00	100	1 546,49	795,49	751,00	51	7 319,74		7 319,74	373,3
13 - Subventions d'investissement reçues					70 598,00		70 598,00	0	78 562,00	13 182,00	91 744,00	30,0
Total recettes réelles hors opérations	10 328,20	10 332,20	-4,00	100	72 144,49	795,49	71 349,00	1	85 881,74	13 182,00	99 063,74	37,3
Total recettes d'ordre	211 040,47	2 144,51	208 895,96	1	276 640,29	3 441,50	273 198,79	1	328 606,29		328 606,29	18,8
Total recettes d'investissement	221 368,67	12 476,71	208 891,96	5	348 784,78	4 236,99	344 547,79	1	414 488,03	13 182,00	427 670,03	22,6

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement		-150,49	150,49			-17 765,74	17 765,74	0	-11 182,00	11 182,00		

Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 18 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :

- **de voter le Budget Primitif, tel qu'annexé au présent compte-rendu ;**
- **de voter les crédits par nature**
- **de provisionner selon le mode semi-budgétaire ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette décision**

Délibération n°4 : Fixation du montant de la participation des EPCI membres du PETR en 2021

Le montant des participations de chacune des communautés de communes membres du PETR pour l'année 2021 s'établit comme suit :

Référence population : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 – millésimée 2018)

		<i>Participation forfaitaire 4€/hab</i>		<i>Participation au "projet"</i>			
	Nb hab.	Particip Fonct 3,5 €/hab	Particip Tourisme 0,50€/hab	Projet territoire	Particip Env.	Particip CTE/Climat	TOTAL 2021
Artagnan en Fezensac	7 159	25 057 €	3 561 €	1 237 €	2 230 €	8 709 €	40 794 €
Bas-Armagnac	8 922	31 227 €	4 438 €	1 541 €	2 230 €	8 709 €	48 146 €
Grand Armagnac	13 509	47 282 €	6 719 €	2 334 €	2 230 €	8 709 €	67 274 €
Ténarèze	14 949	52 322 €	7 436 €	2 583 €	2 230 €	8 709 €	73 279 €
TOTAL participation CC	44 539	155 886,50 €	22 154 €	7 695 €	8 920 €	34 838 €	229 493 €

Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 18 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :

- **de prendre comme base de population, la population totale légale en vigueur en 2021, millésimée 2018 qui au jour du Comité Syndical est la donnée la plus à jour ;**
- **d'approuver le montant des participations 2021 pour chacun des EPCI adhérents comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de ces décisions**

Délibération n°5 : Budget annexe « Service ADS » Adoption du budget primitif 2021

Le budget primitif, qui est soumis à l'approbation du Comité Syndical est équilibré en section de fonctionnement à 202 091,07 € et en section d'investissements à 37 486,81 €.

Monsieur Le Président rappelle les principales hypothèses qui sous-tendent l'élaboration du budget primitif :

- Tarif du service ADS : 330 €/EPC ;
- Nombre d'actes estimés en 2021 : 423 EPC pour 43 communes adhérentes ;
- Investissements liés à :
 - l'amélioration des logiciels métiers : préparation de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme prévue au 1^{er} janvier 2022
 - l'adhésion de nouvelles communes en prévision (2021)
 - l'acquisition d'équipement mobiliers et informatiques (prévision en cas de dysfonctionnement / panne).

Le projet de budget primitif 2021 s'établit comme suit :

Note : le détail des sections de fonctionnement et d'investissement, en dépenses et en recettes, a été adressé aux membres du Comité Syndical.

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	21 147,09	20 740,51	406,58	98	23 923,88	22 395,24	1 528,64	93	27 900,00		27 900,00	16,6
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	125,87	114,16	11,71	90	1 000,00		1 000,00	0	500,00		500,00	-50,0
61 - SERVICES EXTERIEURS	5 601,22	5 438,52	162,70	97	4 229,14	4 951,81	-722,67	117	7 100,00		7 100,00	67,9
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 420,00	15 187,83	232,17	98	18 694,74	17 443,43	1 251,31	93	20 300,00		20 300,00	8,6
012 - Charges de personnel et frais assimilés	101 000,00	100 854,36	145,64	99	127 192,00	120 207,57	6 984,43	94	128 000,00		128 000,00	0,6
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	94 000,00	93 854,36	145,64	99	119 692,00	116 723,31	2 968,69	97	122 000,00		122 000,00	1,9
64 - CHARGES DE PERSONNEL	7 000,00	7 000,00	0,00	100	7 500,00	3 484,26	4 015,74	46	6 000,00		6 000,00	-20,0
014 - Atténuations de produits	9 900,00	8 382,00	1 518,00	84	15 000,00	14 982,00	18,00	99	18 000,00		18 000,00	20,0
Total dépenses réelles	132 047,09	129 976,87	2 070,22	98	166 115,88	157 584,81	8 531,07	94	173 900,00		173 900,00	4,7
Total dépenses d'ordre	9 749,30	5 384,74	4 364,56	55	6 363,90	6 363,90	0,00	100	28 191,07		28 191,07	343,0
Total dépenses de fonctionnement	141 796,39	135 361,61	6 434,78	95	172 479,78	163 948,71	8 531,07	95	202 091,07		202 091,07	17,2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
74 - Dotations, subventions et participations	126 406,50	154 423,50	-28 017,00	122	138 028,00	173 998,00	-35 970,00	126	157 590,00		157 590,00	14,2
013 - Atténuations de charges	100,00		100,00		100,00		100,00	0	100,00		100,00	0,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	15 289,89	15 289,89	0,00	100	34 351,78	34 351,78	0,00	100	44 401,07		44 401,07	29,3
Total recettes réelles	141 796,39	169 713,39	-27 917,00	119	172 479,78	208 349,78	-35 870,00	120	202 091,07		202 091,07	17,2
Total recettes de fonctionnement	141 796,39	169 713,39	-27 917,00	119	172 479,78	208 349,78	-35 870,00	120	202 091,07		202 091,07	17,2

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement	0,00	34 351,78	-34 351,78	-999		44 401,07	-44 401,07	0				

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
20 - Immobilisations incorporelles	9 364,56	2 931,00	6 433,56	31	9 060,00	3 060,00	6 000,00	33	20 268,00		20 268,00	123,7
21 - Immobilisations corporelles	5 035,24	1 179,00	3 856,24	23	3 229,14	710,40	2 518,74	21	17 218,81		17 218,81	433,2
Total dépenses réelles hors opérations	14 399,80	4 110,00	10 289,80	28	12 289,14	3 770,40	8 518,74	30	37 486,81		37 486,81	205,0
Total dépenses d'investissement	14 399,80	4 110,00	10 289,80	28	12 289,14	3 770,40	8 518,74	30	37 486,81		37 486,81	205,0

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	4 650,50	4 650,50	0,00	100	5 925,24	5 925,24	0,00	100	8 960,74		8 960,74	51,2
10 - Dotations, fonds divers et réserves						442,00	-442,00	0	335,00		335,00	0,0
Total recettes réelles hors opérations	4 650,50	4 650,50	0,00	100	5 925,24	6 367,24	-442,00	107	9 295,74		9 295,74	56,9
Total recettes d'ordre	9 749,30	5 384,74	4 364,56	55	6 363,90	6 363,90	0,00	100	28 191,07		28 191,07	343,0
Total recettes d'investissement	14 399,80	10 035,24	4 364,56	69	12 289,14	12 731,14	-442,00	103	37 486,81		37 486,81	205,0

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Année 2020				Budget Primitif 2021			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement		5 925,24	-5 925,24			8 960,74	-8 960,74	0				

Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 18 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :

- de voter le Budget Primitif du Service ADS, tel qu'annexé au présent compte-rendu
- de voter les crédits par nature;
- de provisionner selon le mode semi-budgétaire ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette décision

PARTIE 3

QUESTIONS DIVERSES

Présentation du Pôle « Viandes » créé à l'initiative de la Communauté de Communes de la Ténarèze

Monsieur Maurice BOISON a présenté le projet du territoire de la Ténarèze ambitieux et innovant avec Mme Mathilde JOSSO Chargée de mission de la Communauté des Communes de la Ténarèze.

Ce projet doit répondre aux besoins du bassin de production pour donner suite à la fermeture de l'abattoir multi-espèces de Condom. Le constat montre que la structure existante présente trop de contraintes pour être rénovée. L'obligation est de trouver un équilibre économique pérenne.

Un projet construit sur-mesure :

Autour de 3 entités :

- 1 abattoir multi-espèces
- 1 atelier de découpe
- 1 atelier de formation

Autour de 3 exigences :

- La protection animale
- Bien-être humain
- Respect environnemental

Autour de 3 fonctions :

- Développement du territoire
- Développement de l'économie
- Développement de la qualité

Un projet qui prend forme, qui confirme les attentes du bassin de production avec un retour d'un questionnaire des usagers de 120 réponses écrites, montrant une capacité potentielle de 1700 tonnes

d'abattage de porcins, ovins-caprins. Un projet qui touchera les apporteurs grossistes, bouchers, éleveurs, GMS et des apporteurs pour le gibier.

Un investissement important, mais qui reste dans les montants moyens des outils de cette taille envisageant plusieurs capacités d'abattage : 1000, 1400 ou 2500 tonnes.

Un portage innovant soumis :

- à des contraintes : de gestion par une collectivité non adaptée, la garantie de pérennité, un investissement public limité, pas de délégation de service public possible en amont de la construction, ne pas complexifier la gestion par la présence du centre de formation
- à des opportunités : travailler le projet avec les futurs usagers, fédérer les acteurs du bassin de vie autour du projet, s'appuyer sur les acteurs locaux, rassembler un large partenariat autour du centre de formation

Ce projet entrainera la création d'une SEMOP (société d'économie mixte à opération unique) qui permet à une collectivité territoriale ou un groupe de collectivités territoriales de s'associer avec 1 ou plusieurs opérateurs économiques dans le cadre de l'exécution d'un contrat unique pour une durée de 20 ans.

A ce jour la CCT a acheté le terrain, elle fait toutes les études et conception du Pôle Viandes de la Ténarèze, elle fait le montage de la SEMOP.

La SEMOP fera le montage financier du projet, les dossiers d'autorisations, la construction du Pôle Viandes de la Ténarèze et son exploitation.

Quelle sera la place des collectivités locales dans ce projet : un seul acteur public avec la constitution probable d'un syndicat mixte par les communautés de communes du bassin et autres consulaires pour prendre part à la SEMOP et gérer le centre de formation.

Pôle viandes de la Ténarèze – bref point d’avancement - janvier 2021

La Communauté de communes de la Ténarèze a travaillé depuis 2 ans sur le projet de création d’un nouvel abattoir à Condom. Elle a acquis les terrains pouvant l’accueillir, elle a fait faire les études préliminaires nécessaires, elle a retravaillé finement le projet.

A ce jour elle est en mesure de proposer aux éleveurs, bouchers et autres utilisateurs de s’associer pour créer le Pôle Viandes de la Ténarèze.

Le « Pôle Viandes de la Ténarèze » comportera un abattoir multi espèces, un atelier de découpe et un centre de formation aux métiers de la viande.

L’abattoir

Outil de proximité, il restera de capacité modeste, à l’échelle du bassin de production. Multi-espèces car c’est le besoin du territoire, il pourra accueillir tous les animaux dont les abattages d’urgence, abattage à la ferme ou le gibier. Innovant dans sa conception il a été conçu avec 3 grandes exigences : bien-être humain, bien-être animal, respect de l’environnement.

- **Bien-être humain** car sans prise en compte des conditions de travail difficiles de ces établissements rien ne peut être envisagé durablement. Un soin attentif est porté à la conception de chaque poste en termes de sécurité, ergonomie, espace de travail, conditions d’ambiance pour offrir aux opérateurs les meilleures dispositions possibles. Les équipements de grande qualité et la garantie de pouvoir bénéficier de formations sont partie intégrante du projet.
- **Bien-être animal** car c’est une exigence sociétale forte. L’ensemble du parcours des animaux vivants a été conçu avec des éthologues en application des principes de Temple Grandin. Les stabulations comportent des quais de déchargements adaptés à chaque espèce, des logements séparés pour herbivores et suidés (prise en compte leur besoins différent en température, espace, perceptions), des systèmes d’amenée en corral tournants permettant de faire avancer les animaux sans stress et en sécurité. Chaque espace a été conçu en prenant en compte les perceptions visuelles, auditives et olfactives des animaux afin de leur garantir un parcours non stressant jusqu’à son terme.
- **Respect environnemental** car les défis à venir en la matière sont importants et un outil neuf doit les intégrer. La conception s’attache à maîtriser les consommations (eau, électricité, chaleur) à rationaliser et simplifier les processus (low tech plutôt que high tech quand c’est possible) à faire appel aux énergies renouvelables et à valoriser les déchets.

L’atelier de découpe

Couplé à l’abattoir il ne travaillera que les viandes issues de celui-ci. C’est un outil indispensable pour les usagers qui ont besoin d’un service de découpe, voir de tranchage, qui leur permette de valoriser au mieux leurs carcasses. Bien équipé, allant jusqu’au steak haché il sera labélisé BIO afin de doter le territoire d’un outil pour cette filière. La présence de cet atelier permettra en outre de répondre au besoin du bassin de vie notamment à travers la création de services de mutualisation de commandes pour la restauration collective locale.

Le centre de formation

L’importance de la formation dans le fonctionnement des abattoirs n’est plus à démontrer. Mais le manque de lieux de formation est réel. D’où l’idée de créer un abattoir-école.

Des temps de travail avec les acteurs de la formation dans ce domaine ont permis de mettre en évidence un besoin plus vaste de formation sur l’ensemble des métiers de la viande.

Des temps de travail avec les acteurs de la formation dans ce domaine ont permis de mettre en évidence un besoin plus vaste de formation sur l'ensemble des métiers de la viande.

Le centre de formation proposera un plateau technique permettant d'accueillir aussi bien des formations (initiales ou continues) liées à l'abattage mais également toute formation liée aux nombreux métiers des viandes (découpe, sécurité, hygiène...) aussi bien pour l'aviculture que pour le bétail.

Le « Pôle Viandes de la Ténarèze » sera créé et géré au sein d'un partenariat public-privé : la SEMOP

Si la Communauté de communes de la Ténarèze s'investit fortement dans ce projet et a mis ses moyens humain et financier pour faire naître ce projet, il ne sera réalisé que si les professionnels que vous êtes s'engagent à leur tour. Si la gestion d'un tel établissement doit être confiée à des salariés qualifiés et expérimentés qu'il conviendra de recruter, son pilotage doit rester entre les mains des acteurs du territoire.

Une société doit être créée à cette fin. La collectivité y prendra une part minoritaire avec le souci de garantir le maintien de l'établissement au service du bassin de vie.

La création d'une SEMOP (Société d'Economie Mixte à Opération unique) permettra à la collectivité de s'impliquer (34%) tout en laissant la majorité des parts de la société au secteur privé (éleveurs, bouchers, intermédiaires...). Pour garantir dans le temps le service rendu aux professionnels du territoire il est primordial que l'ensemble des futurs usagers puissent s'engager au sein de la société (parts sociales).

La création de la SEMOP nécessite quelques étapes préliminaires :

- Ajuster le projet (investissements) en fonction d'un tonnage potentiel par espèce recalculé selon les besoins exprimés par les éventuels futurs usagers (affiner le dimensionnement par espèce de l'ensemble des postes et calcul fin des coûts de construction et de fonctionnement)
- Recalcul du prix au kg en fonction des coûts ci-dessus (remboursement emprunt + fonctionnement) et ajustements pour rester dans la fourchette de prix supportables par espèce
- Calcul nombre et montant des parts sociales à réunir afin de les proposer aux futurs actionnaires potentiels.

Le centre de formation ne fera pas partie de la SEMOP, il sera géré séparément très vraisemblablement par une structure publique.

Le « Pôle Viandes de la Ténarèze » : prendre part au projet

Les 2 étapes à venir nécessitent la participation du plus grand nombre afin d'ajuster au mieux l'outil aux besoins locaux.

Etape 1 - Identifier exactement le tonnage par espèce et ses caractéristiques (taille, poids moyen, périodicité) ainsi que le prix moyen supportable pour les futurs usagers.

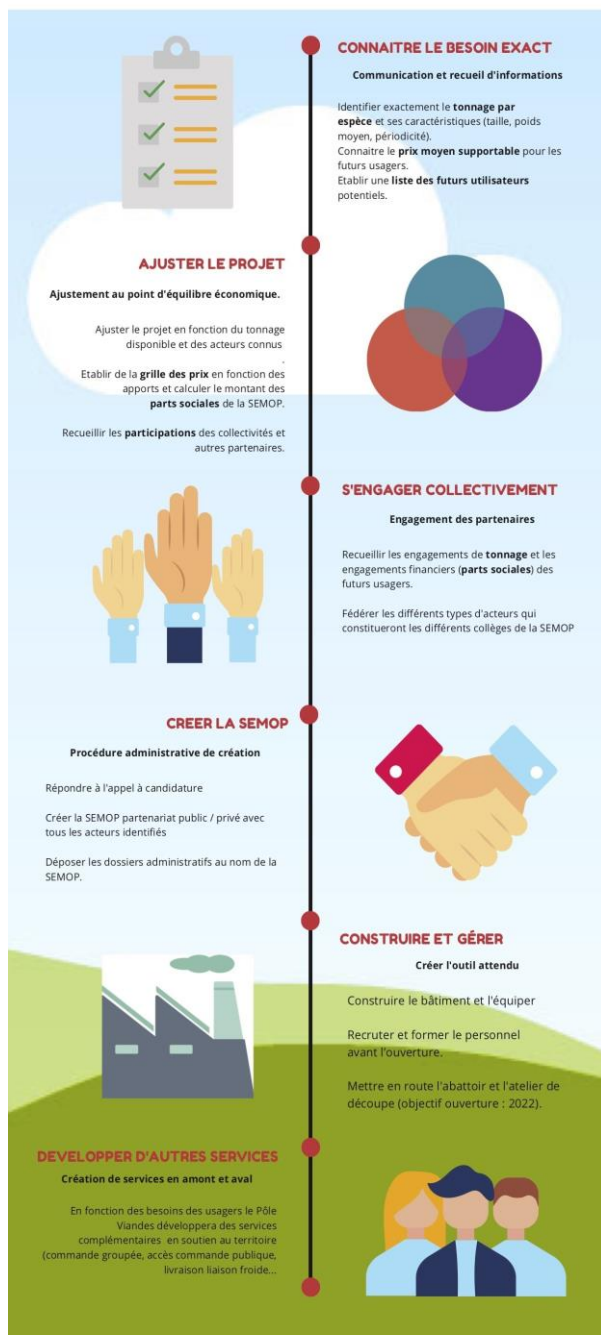
Pour cela un questionnaire est mis en place qu'il convient de remplir et faire remplir par tous ceux qui pourraient éventuellement utiliser le pôle viandes. C'est à partir des données recueillies que seront arrêtés par espèce le dimensionnement et les équipements à mettre en place. Cette étape s'achève fin février au plus tard.

Le questionnaire peut être téléchargé sur le site de la communauté de communes de la Ténarèze, [Communauté de communes de la Ténarèze](#), ou sur celui de la [Chambre d'agriculture du Gers](#).

Une fois rempli et signé (obligation liée à la collecte de données personnelles) il doit être retourné à l'adresse suivante : Pole.viandes@cc-tenareze.fr ou Communauté de communes de la Ténarèze – quai Laboupillère – 32100 Condom.

Seules les personnes ayant donné leurs coordonnées via ce questionnaire signé pourront être tenue informées directement de la suite de la procédure (consentement formel obligatoire pour faire partie d'une liste de diffusion).

PÔLE VIANDES DE LA TÉNARÈZE



PÔLE VIANDES DE LA TÉNARÈZE



Qualité

Territoire

Économie

SEMOP

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE À OPÉRATION UNIQUE

- 18 Partenariat public - privé innovant / large place aux acteurs privés / minorité de blocage publique garantissant une gestion équilibrée.

Le centre de formation

275 m²

Un plateau technique complet, autonome et totalement équipé.

Atelier 90m² / salle de formation / affutage / froid / locaux sociaux / bureau

Possibilité d'accéder à l'abattoir-école

Pôle Viandes de la Ténarèze

esquisse - Décembre 2020

L'abattoir - stabulations

705 m²

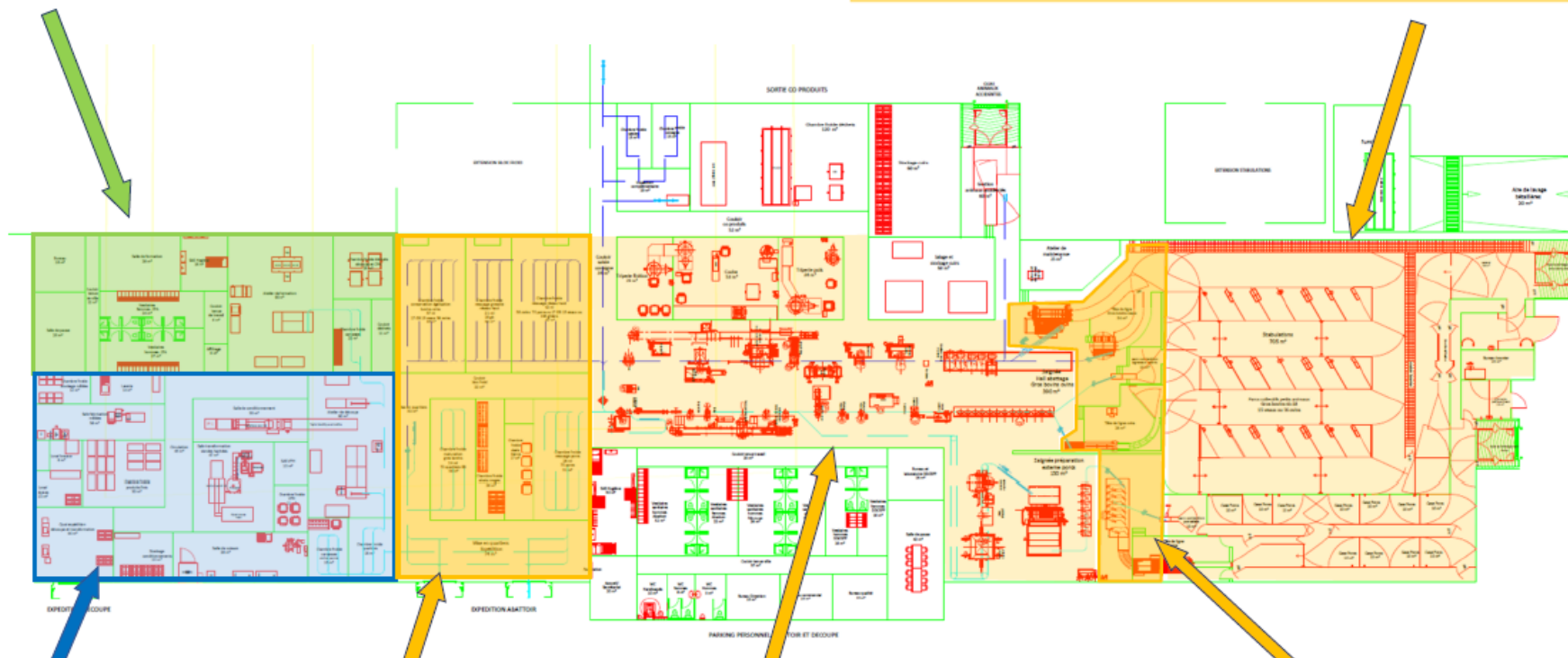
Une conception exemplaire innovante en matière de bien-être animal, basée sur les préceptes des éthologues et plus particulièrement ceux de Temple Grandin.

Logements séparés avec conditions d'ambiance différentes et adaptées par espèces (porcins / herbivores).

Vastes cases individuelles (= logettes) pour les gros bovins / parc collectifs pour les jeunes et les petits ruminants

Circulations sans angles, systèmes de corral, conditions d'ambiances prenant en compte les perceptions par espèce.

Circulation et postes de travail des opérateurs adaptés pour de bonnes conditions de travail et une sécurité optimale.



L'atelier de découpe

500 m²

Un atelier complet, tout équipé

(découpe / transformation / saucisserie / viande hachée / cuisson / stockage).

L'abattoir - bloc froid

746 m²

Les systèmes de froid les moins impactant pour l'environnement (ammoniacque et eau glycolée).

Un ressuage séparé pour les porcs.

Des chambres froides de conservation et de maturation dont certaines dédiées à un opérateur.

L'abattoir - hall

716 m²

Des têtes de chaîne spécifiques pour les espèces bovine, porcine et pour les petits ruminants. Un accès direct sur les chaînes pour les bêtes accidentées, les animaux morts. Regroupement à 2 chaînes à partir de l'éviscération.

Un abattoir-école

Un hall plus vaste, plus complet, mieux équipé que celui d'un abattoir standard de cette capacité. Un outil capable d'accueillir dans de bonnes conditions des apprenants pour leur faire découvrir, apprendre, perfectionner chaque étape du travail des carcasses (postes doubles / les meilleurs équipements du moment pour chaque poste).

Un outil conçu dans le souci du bien-être humain sur chacun des postes (espace disponible, ergonomie, conditions d'ambiance, équipements de haute qualité...).

L'abattoir - mise à mort

128 m²

6 têtes de lignes - pièges adaptés en fonction de l'espèce, de l'âge et du gabarit.

Les systèmes les plus performants du moment pour équiper chaque tête de ligne et garantir les meilleures conditions de travail.

Locaux fermés, conçus pour préserver les animaux du stress.

Pôle Viandes de la Ténarèze

Recueil des informations des futurs usagers du pôle viandes de la Ténarèze

Cette fiche (recto-verso) est destinée aux futurs utilisateurs du Pôle Viandes de la Ténarèze. Elle doit permettre le **recueil de leur identité et de leurs besoins afin de dimensionner le futur Pôle Viandes de la Ténarèze**. Elle ne constitue pas à ce stade un engagement ferme d'apport et de prise de participation à la future SEMOP gestionnaire de l'équipement.

Elle est à retourner au plus vite et en tout état de cause **avant le 28 février 2021** à la Communauté de communes de la Ténarèze.

Les cases avec une asterix * sont obligatoires pour pouvoir traiter les informations

Nom Prénom et raison sociale *
Adresse postale *
Adresse mail *
<i>MERCI D' ECRIRE EN CARACTERE D'IMPRIMERIE</i>
Numéros de téléphone*
Catégorie d'usager * <input type="checkbox"/> éleveur <input type="checkbox"/> boucher <input type="checkbox"/> grossiste <input type="checkbox"/> GMS <input type="checkbox"/> autre (préciser)
Distance entre votre commune et Condom <input type="checkbox"/> < 20 km <input type="checkbox"/> 20 à 40 km <input type="checkbox"/> 40 à 60 km <input type="checkbox"/> > 60km
Etiez-vous un usager de l'ancien abattoir de Condom ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> occasionnel <input type="checkbox"/> non Actuellement vous utilisez les services du ou des abattoir(s) de :

Tarifs actuels et tarifs supportables par catégorie d'animaux :

Espèce / typologie *	Prix Actuel €/kg *	Prix max supportable €/kg *	Espèce / typologie*	Prix Actuel €/kg *	Prix max supportable €/kg *
Gros bovins			Ovins/caprins		
Veaux			Agneaux de lait/chevreaux		
Bovins hors gabarit			Equins		
Porcs charcutiers			Gibier élevage		
Porcs reproducteurs			Gibier chasse		
Porcelets			Autres (préciser)		

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Oliver PAUL Directeur général des services de la Communauté de communes de la Ténarèze pour créer un **fichier des apporteurs potentiels du futur Pôle Viandes de la Ténarèze permettant de calculer les données techniques de l'outil et de pouvoir échanger avec les éventuels futurs utilisateurs**.

La base légale du traitement est le **consentement explicite**. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : services de la Communauté de communes de la Ténarèze et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage techniques et juridiques liées au projet de création du Pôle Viandes de la Ténarèze. Les données sont conservées pendant **5 ans**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. **Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données par courrier avec accusé de réception adressé à la Communauté de communes de la Ténarèze.**

Pour exercer ces droits, ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données : Aurélie ROGALLE - Communauté de communes de la Ténarèze - quai Laboupillère 32100 Condom – 05 62 28 73 53 aurelie.rogalle@cc-tenarèze.fr

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Je soussigné, atteste avoir pris connaissance de l'utilisation qui sera faite des informations issues de ce questionnaire et donner mon accord pour cela.

Fait à _____ le _____

Nom _____

signature obligatoire :

Répartition des apports envisagés

Espèce / typologie*	Animaux abattus / an*	Poids moyen / animal*	Tonnage / an*	Saisonnalité / répartition éventuelle souhaitée dans la semaine*	Autres informations : caractéristiques / races / spécificités / poids extrêmes /...	Atelier découpe Quantité à découper / an
Gros bovins						
Veaux						
Autres bovins (préciser)						
Porcs charcutiers						
Porcs reproducteurs						
Porcelets						
Autre porcins (préciser)						
Agneaux						
Agneaux de lait						
Ovins adultes						
Chevreaux						
Caprins adultes						
Autres ovins/caprins (préciser)						
Equins						
Gibier d'élevage Préciser par espèce						

Gibier de chasse Préciser par espèce						
Autres (préciser)						

Autres informations complémentaires éventuelles que vous souhaiteriez nous transmettre :

Fiche à retourner à :

Communauté de communes de la Ténarèze - pole.viandes@cc-tenareze.fr

Quai Laboupillère - 32100 Condom / Contact : 05 62 28 73 53

Pôle Viandes de la Ténarèze

Recueil des informations des futurs usagers du pôle viandes de la Ténarèze

Cette fiche (recto-verso) est destinée aux futurs utilisateurs du Pôle Viandes de la Ténarèze. Elle doit permettre le **recueil de leur identité et de leurs besoins afin de dimensionner le futur Pôle Viandes de la Ténarèze**. Elle ne constitue pas à ce stade un engagement ferme d'apport et de prise de participation à la future SEMOP gestionnaire de l'équipement.

Elle est à retourner au plus vite et en tout état de cause **avant le 28 février 2021** à la Communauté de communes de la Ténarèze.

Les cases avec une asterix * sont obligatoires pour pouvoir traiter les informations

Nom Prénom et raison sociale *
Adresse postale *
Adresse mail *
<i>MERCI D' ECRIRE EN CARACTERE D'IMPRIMERIE</i>
Numéros de téléphone*
Catégorie d'usager * <input type="checkbox"/> éleveur <input type="checkbox"/> boucher <input type="checkbox"/> grossiste <input type="checkbox"/> GMS <input type="checkbox"/> autre (préciser)
Distance entre votre commune et Condom <input type="checkbox"/> < 20 km <input type="checkbox"/> 20 à 40 km <input type="checkbox"/> 40 à 60 km <input type="checkbox"/> > 60km
Etiez-vous un usager de l'ancien abattoir de Condom ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> occasionnel <input type="checkbox"/> non
Actuellement vous utilisez les services du ou des abattoir(s) de :

Tarifs actuels et tarifs supportables par catégorie d'animaux :

Espèce / typologie *	Prix Actuel €/kg *	Prix max supportable €/kg *	Espèce / typologie *	Prix Actuel €/kg *	Prix max supportable €/kg *
Gros bovins			Ovins/caprins		
Veaux			Agneaux de lait/chevreaux		
Bovins hors gabarit			Equins		
Porcs charcutiers			Gibier élevage		
Porcs reproducteurs			Gibier chasse		
Porcelets			Autres (préciser)		

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Oliver PAUL Directeur général des services de la Communauté de communes de la Ténarèze pour créer un **fichier des apporteurs potentiels du futur Pôle Viandes de la Ténarèze permettant de calculer les données techniques de l'outil et de pouvoir échanger avec les éventuels futurs utilisateurs**.

La base légale du traitement est le **consentement explicite**. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : services de la Communauté de communes de la Ténarèze et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage techniques et juridiques liées au projet de création du Pôle Viandes de la Ténarèze. Les données sont conservées pendant **5 ans**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. **Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données par courrier avec accusé de réception adressé à la Communauté de communes de la Ténarèze.**

Pour exercer ces droits, ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données : Aurélie ROGALLE - Communauté de communes de la Ténarèze - quai Laboupillère 32100 Condom – 05 62 28 73 53 aurelie.rogalle@cc-tenarèze.fr

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

SIGNATURES

BARSACQ Franck	
BEYRIES Philippe	
BOISON Maurice	
BROSSARD Frédérique	
CAILLAVET Isabelle	
CAMAZZOLA Robert	
DHAINAUT Annie (suppléante de Mme LABORDE Martine)	
DUCLAVE Jean	
ESPERON Patricia	
GOUANELLE Vincent	
GABAS Michel	
HAMEL Bernard	
MAURAS Marie-Claude Procuration à M. BEYRIES	
MELIET Nicolas	
NETO Barbara	
THIEUX LOUIT Véronique	
TINTANE Isabelle	
TOUHE-RUMEAU Christian	